

Initiales du maire

Initiales du sec-trés

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE
19 janvier 2026
à 19 h**

Le conseil de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu siège en séance spéciale ce lundi 19 janvier 2026, 19 h en visioconférence.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur le conseiller Gérald Poirier, siège #1
- Monsieur le conseiller Yanick Beauchemin, siège #2
- Monsieur le conseiller Charles Corriveau, siège #3
- Monsieur le conseiller Maxim Moreau, siège #4
- Monsieur le conseiller Francis Vigneault, siège #5
- Madame la conseillère Sabrina Rettino, siège #6

Tous formant quorum sous la présidence de madame Julie Lussier, mairesse

Est également présente, madame Nathalie Cliche greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la session spéciale
- 2. Adoption de l’ordre du jour
- 3. Adoption - Règlement 277-26-001 relativement à la taxation et à la tarification 2026
- 4. Période de questions portant strictement sur les sujets inscrits à l’ordre du jour
- 5. Levée de la séance

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance spéciale

Conformément aux dispositions de l’article 156 du Code municipal, l’avis de convocation a été signifié à tous les élus tel que requis et le quorum est respecté.

Madame la mairesse Julie Lussier constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 11.

2. Adoption de l’ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Francis Vigneault
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Charles Corriveau
ET RÉSOLU

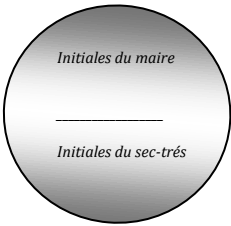
D’ADOPTER l’ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

3. Adoption du Règlement 277-26-001

CONSIDÉRANT QUE le présent projet de règlement a été présenté lors de la séance spéciale du 14 janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT QU’un avis de motion du présent projet de règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller Charles Corriveau lequel a également procédé au dépôt lors de la séance spéciale du 14 janvier 2026;



IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Yanick Beauchemin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Maxim Moreau
ET RÉSOLU

QUE le conseil adopte le Règlement # 277-26-001 relativement à la taxation et à la tarification 2026.

Adoptée

3. Période de questions portant strictement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

4. Levée de la séance

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sabrina Rettino
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Yanick Beauchemin
ET RÉSOLU

QUE la séance soit close à 19 h 13.

Julie Lussier
Mairesse

Nathalie Cliche
Greffière-trésorière

PROJET